

AIDE-ÉLÈVE

- Poste probatoire à temps partiel
30.8 heures par semaine
- École Michaëlle-Jean
située à Edmonton, Alberta
- No de concours : 402-20260250

Postulez maintenant!

Veillez faire parvenir votre lettre d'intention, curriculum vitae, en français, ainsi que deux (2) lettres de référence avec mention du poste convoité, à l'attention du service des ressources humaines à : emploi@centrenord.ab.ca au plus tard le 3 septembre 2026 à 14h00.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Cependant, nous ne communiquerons uniquement qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Conseil scolaire Centre-Nord favorise l'équité en matière d'emploi.

Dans le but de faciliter la langue française à l'écrit, le CSCN préconise l'utilisation du genre masculin et la nouvelle orthographe.

Description du travail

L'aide-élève peut jouer différents rôles qui soutiennent l'efficacité de l'enseignement et la réussite des élèves. Il apporte un appui personnalisé aux enfants d'âge scolaire ayant des besoins particuliers dans leur développement et ainsi que leurs apprentissages.

Compétences requises

- Être en bonne forme physique pour soulever un enfant (au besoin);
- Être en mesure d'apporter, au besoin, des soins physiques;
- Démontrer une habileté à maintenir une discipline ferme et à établir des rituels constants dans un climat de calme;
- Avoir une facilité à maintenir des contacts réguliers avec les élèves et les collègues de travail de façon professionnelle;
- Avoir de l'expérience auprès d'élèves nécessitant un support psychologique et académique;
- Avoir de l'expérience auprès d'enfants présentant des troubles de la communication;
- Avoir de l'expérience auprès des enfants en milieu scolaire; et
- Avoir de l'expérience avec les enfants ayant des troubles de comportement et auprès des jeunes adolescents.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme d'aide pédagogique spécialisé ou une formation équivalente d'une autre province;
- Posséder un certificat de premiers soins valide en Alberta serait considéré comme étant un atout;
- Être légalement admissible à travailler au Canada sans restriction concernant le travail auprès des enfants;
- Maîtriser le français et l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Accepter de passer un test physique comme condition d'emploi; et
- Fournir un rapport de ses antécédents judiciaires incluant la vérification du secteur vulnérable lors de son embauche.

Entrée en fonction : 8 septembre 2026

Salaire : selon la grille salariale établie par le CSCN